

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 40 (1983)

Heft: 4

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ovronnaz: lieu de formation

André Juillard

Le centre sportif cantonal d'Ovronnaz a déjà été présenté dans cette revue (janvier 1983, J.-P. Bähler), j'admets donc qu'il vous est connu et, de ce fait, il m'est possible de vous entretenir de quelques aspects particuliers à cette réalisation si chère aux sportifs du Vieux pays.

Tout d'abord, au nom de tous les sportifs de chez nous et de ceux qui se préoccupent, de près ou de loin, de notre jeunesse, je veux exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au Grand Conseil du canton du Valais, qui ont décidé la construction de ce centre sportif. Je n'aurai garde d'oublier la Confédération qui, par l'intermédiaire de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, nous a accordé une substantielle aide financière, tout comme la commune de Leytron d'ailleurs, pour l'octroi d'un droit de superficie de 22 hectares. Citons aussi l'effort financier du Sport-Toto cantonal, qui a été souvent décisif au cours de cette longue marche vers l'objectif retenu. Je tiens aussi à rendre hommage à toutes les associations sportives cantonales qui ont toujours apporté leur appui à la réalisation de cette œuvre si importante pour un canton comme le nôtre. Et, enfin, sans vouloir faire état des différents services de l'administration cantonale directement concernés, il faut tout de même relever la compétence et le savoir du service des bâtiments, qui a conçu et dirigé l'ensemble des constructions et a su allier les besoins du sport au respect d'une nature où tout est accord, harmonie et grandeur.

Chers lecteurs et Amis de Romandie et d'ailleurs, vous aurez certainement la charité d'excuser ce préambule un peu long mais, voyez-vous, il ne s'agit pas seulement de dire *merci*. C'est plus profond que cela. J'aimerais pouvoir mieux dire la reconnaissance de tout un peuple à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce *joyau*, de ce rendez-vous des sportifs.

Ovronnaz est un instrument de travail extraordinaire. Il peut, aujourd'hui, donner sa pleine mesure et il ne fait pas de doute que toutes les associations sportives cantonales l'utiliseront au maximum, tant pour la formation de leurs cadres que pour celle de l'ensemble de leurs membres, tout particulièrement celle des enfants et des adolescents.

A l'exception des sports de glace et d'eau, toutes les disciplines sportives peuvent y être pratiquées; l'éventail des possibilités est grand et il répond aux besoins cantonaux du moment et à ceux des prochaines décennies.

Le centre sportif cantonal a beaucoup apporté au développement du sport, à l'expansion du mouvement J + S en Valais. Il peut maintenant aller plus loin et devenir, de plus en plus, le lieu de rencontre de tous les sportifs de la région.

Former des cadres ou des juniors à cet endroit exceptionnel, c'est leur apporter, dans le même temps, un volume de connaissances nettement supérieur à ce qui pourrait leur être offert à l'extérieur. Toutes les installations se trouvent dans un périmètre restreint, ce qui permet de gagner un temps précieux qui peut être investi dans l'enseignement.

Ovronnaz, c'est aussi et surtout *l'esprit du sport* qui est transmis naturellement aux participants, parce qu'il fait partie de l'ensemble de ce complexe sportif. Il fait partie de l'air qu'on respire, du paysage qui impose la pureté des lignes et l'infini des tons et de la lumière; tout y est accord, même les plus violents contrastes, de sorte que le corps et l'esprit «s'obligent» aux longues et secrètes persévérances. Ici, on comprend mieux que le sport est quelque chose de sérieux, quelque chose d'important pour le «devenir» de l'être humain.

Le sport fait partie de la vie quotidienne de la société, il est donc heureux que ceux qui le pratiquent, comme ceux qui l'enseignent, aient un endroit de référence, un lieu qui invite à la formation et au perfectionnement.

Ovronnaz est l'endroit idéal pour la rencontre des cadres supérieurs et des dirigeants du monde du sport. C'est aussi sa voca-

tion et, croyez-moi, il a suffisamment d'atouts pour satisfaire les plus exigeants.

Ovronnaz est une oasis où clignote souvent la lumière de la vérité. Les bruits qui irritent et fatiguent, ainsi que l'enchevêtrement des modes et des styles ne l'atteignent pas. Ici, tout est simple, naturel; tout est à la juste dimension humaine.

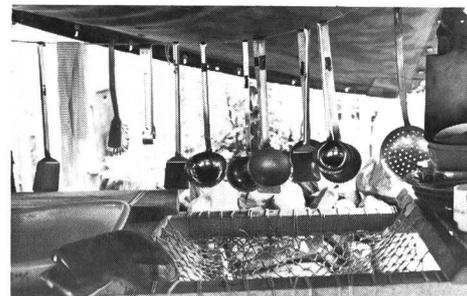
Enfin, on ne peut pas parler du centre sportif cantonal sans citer le «Maître» de ces lieux: Monsieur Jacques, et le «team» de travail qui le seconde dans ses tâches d'intendance. Cette belle équipe a grandi avec le centre, elle en est l'âme qui met en valeur l'ensemble. La chaleur de l'accueil, la disponibilité et la générosité alliées à la fermeté dans l'application du règlement de maison en sont les caractéristiques essentielles.

Ovronnaz c'est tout cela et bien plus encore, que vous aurez l'occasion de découvrir au cours de votre prochain stage. ■

Le matériel J + S

Max Stierlin, remplaçant du chef de la branche «Excursions et plein air»

Depuis un certain temps déjà, J+S rencontre des problèmes, des difficultés croissantes dans ses prêts de matériel. En 1982, la situation s'est dégradée à un tel point que de nombreux chefs de camp et experts ont connu, en ce domaine, non seulement confusion et déceptions, mais ont vu le déroulement de leurs manifestations réellement entravé:





- dans la plupart des cas, il n'a pas été possible de satisfaire à toutes les commandes de matériel, car il a fallu continger les expéditions pour permettre à chaque chef de camp de recevoir au moins une partie des articles demandés
- par suite du manque de personnel, il a fallu veiller strictement au respect des délais des commandes, pour pouvoir en assurer la livraison en temps voulu
- on a dû renoncer à prêter du matériel pour les manifestations de deux jours - journées cantonales d'éclaireurs, réunions d'associations, etc. - car il n'aurait pas été possible de desservir les camps d'automne.

Quelles sont les causes de cette regrettable situation?

Toujours plus de participants dans la branche «Excursions et plein air»

- Les participant(e)s aux activités d'«Excursions et plein air» sont toujours plus nombreux:

Année	Filles	Garçons	Total
1972	3 948	12 490	16 438
1976	10 466	19 897	30 363
1981	16 356	28 530	44 886
1982	18 405	30 661	49 066

- Le nombre des associations, institutions, etc. participant aux activités d'«Excursions et plein air» est en constante augmentation.

- Ces organisations mettent chaque année toujours plus de camps, de week-ends sur pied. Chez les éclaireurs, ce développement est particulièrement marqué au niveau des louveteaux.
- Les cours de formation se multiplient.

Les participants sont toujours plus nombreux à demander du matériel

Il en résulte naturellement une augmentation des commandes.

Nombre d'expéditions des arsenaux de Bienne et de Mels:

1972	500
1976	3 700
1981	4 400
1982	4 700

En comparant ces chiffres, on remarque que, tandis que le nombre des participants a triplé, les commandes sont 9 fois plus nombreuses.

Les participants sont toujours plus nombreux à réclamer davantage de matériel en prêt

Dans les cours de formation, les moniteurs apprennent à travailler avec le matériel prêté par J+S. Il est normal que, par la suite, ils attendent que ce même matériel soit mis à la disposition de leurs camps. D'autre part, le camp national (CANA) a probablement créé une illusion en prêtant, au début, un matériel très généreux aux patrouilles et troupes. Or, le CANA ne

recevait pas tout son matériel des arsenaux de Bienne et de Mels, mais en grande partie de l'armée. Cette importante dotation attribuée au CANA et aux cours de moniteurs a donné une fausse idée de la quantité de matériel disponible, et il faut y remédier.

Nombre approximatif d'objets livrés par les arsenaux de Bienne et de Mels

1972	50 000
1976	270 000
1981	400 000
1982	480 000

Ces chiffres montrent que chaque camp commande et reçoit davantage de matériel; encore s'agit-il de commandes qui ont dû être réduites.

Toujours plus de camps demandent du matériel

- Le nombre de camps sous tentes est en augmentation. On trouve toujours plus d'associations (en particulier des organisations de jeunes filles) qui se risquent à cette forme pourtant difficile, mais très attrayante.

A cela s'ajoutent l'impulsion des cours de formation du CANA pour l'association suisse des éclaireurs, ainsi que le souvenir des expériences positives d'une nuit de bivouac passée sous tentes, dans le cadre d'un camp sous toit.

- Il est encore un autre facteur à considérer: par suite de la forte augmentation des camps et cours de formation, il est souvent difficile de leur trouver un logement convenable. On en est amené à organiser des camps sous tentes, ce qui nécessite évidemment un équipement et un matériel importants.
- L'extension des cultures, la construction de routes et barrages, la correction des rivières réduisent considérablement les surfaces permettant d'organiser un camp en plaine. Le prix des locations de terrains devient prohibitif. Déçus par de fâcheuses expériences, les paysans refusent souvent de mettre à disposition des campeurs, des prés qu'ils craignent de retrouver en mauvais état. Donc: davantage de camps et moins de place en plaine. Il faut chercher, en conséquence, des emplacements dans des régions plus isolées, c'est-à-dire plus élevées, ou bien déplacer la date du camp de l'été à l'automne, ce qui augmente notablement le risque de froid, d'humidité, de neige. L'organisateur est donc obligé de prévoir un équipement plus conséquent et un important matériel de bivouac pour assurer la sécurité des participants.

La conversion des camps traditionnels en camps sous tentes, l'augmentation du nombre de camps d'automne, leur déplacement en altitude sont des facteurs nouveaux qui accroissent les besoins en équipement et en matériel de bivouac.

La quantité de matériel disponible a tendance à diminuer

On constate non seulement une augmentation de la demande en matériel, mais encore une diminution des stocks à disposition pour les prêts. En effet, bien que le matériel perdu soit facturé aux usagers, ces recettes tombent dans les comptes généraux de la Confédération, sans qu'il soit possible de les utiliser pour remplacer les pertes. Les crédits fédéraux mis à disposition pour le matériel – crédits toujours plus réduits par suite des mesures générales d'économie – doivent donc couvrir à la fois le remplacement et l'acquisition de matériel nouveau. Certaines commandes ont été refusées, faute de matériel disponible.

Le matériel disponible est prêté moins fréquemment

Dans le courant d'une année, le même matériel est prêté moins souvent, ce qui équivaut à une diminution du stock.

- La remise en état et le nettoyage prennent beaucoup de temps; le contrôle du matériel rendu nécessite plusieurs mois, car le même personnel – voire un effectif diminué – doit faire face à un volume de travail accru.
- Dans «Excursions et plein air», les nouvelles dispositions permettent d'organiser à domicile le tiers du temps d'un cours, en complément du camp. De nombreux moniteurs commandent déjà maintenant leur matériel de camp pour Pentecôte, ou le gardent après leur camp d'été. Pendant tout ce temps, le matériel ne peut être mis à disposition d'autres camps.



Qui a «droit» aux prêts de matériel J+S?

Le guide administratif (page 33) prévoit que le matériel est prêté pour compléter l'équipement propre du groupement, qu'il est destiné en premier lieu aux participants en âge J+S et, éventuellement, dans la mesure du possible, à des participants plus jeunes.

- Dans les camps «Excursions et plein air», la moitié – parfois un tiers – des participants sont effectivement en âge J+S. Les chefs de camp n'en commandent pas moins leur matériel pour tous les participants, quel que soit leur âge. Jusqu'à maintenant, on a réussi à satisfaire ces importantes commandes dans une large mesure. Mais il faut considérer qu'en 1982, on a comptabilisé près de 50 000 participants aux cours d'«Excursions et plein air» alors que le matériel a été commandé pour quelque 100 à 150 000 participants aux camps!
- Les prêts de matériel J+S ne sont destinés qu'à compléter l'équipement des organisateurs, et à les aider à démarrer dans un cours de débutants. C'est pourquoi de nombreux cours d'autres branches sportives ne reçoivent presque pas de matériel.

Un camp sous tentes demande un tel équipement qu'il est presque impossible à une patrouille d'éclaireurs de se le procurer; c'est pour cette raison que, jusqu'à maintenant, on s'est efforcé de prêter tout le matériel souhaitable et demandé. De ce fait, de nombreux chefs de camp et experts en sont arrivés à croire que ces prêts de matériel étaient un dû.

Importance du matériel J+S prêté pour les camps d'«Excursions et plein air»

Le matériel prêté par J+S aux camps d'«Excursions et plein air» est précieux et nécessaire à plusieurs points de vue:

- il permet des possibilités nouvelles de jeu et d'activité (par exemple: cordes, dossards, balles, boussoles...)
- il contribue à la sécurité (par exemple: cartes, matériel d'orientation, sacs sanitaires...)
- il permet le déroulement d'un camp, même par mauvaises conditions atmosphériques (par exemple: toiles pour auvents de tentes, tente de séjour...)
- il améliore l'hygiène de la nourriture (par exemple: assortiment de matériel de cuisine, marmites...)
- il aide à se protéger du froid et de l'humidité, même par mauvais temps (par exemple: couvertures, sacs de couchage, unités de tentes en suffisance...)

Le matériel n'est donc pas seulement un auxiliaire précieux pour des activités nouvelles, mais il est indispensable pour assu-

rer la «survie», pour satisfaire aux besoins essentiels de l'individu (sommeil – nourriture – confort – chaleur – sécurité...).

Il est bien compréhensible que des chefs de camp réagissent violemment contre certaines réductions de matériel, préoccupés qu'ils sont par le souci de la santé de leurs participants. D'autant plus que ces réductions de matériel ne leur sont connues que 1 à 2 semaines avant le début du camp, trop tard, donc, pour qu'il leur soit encore possible de chercher ailleurs un remplacement pourtant nécessaire.

Il faut considérer encore que les camps «Excursions et plein air» dépendent étroitement du matériel prêté, c'est vrai, mais qu'ils n'utilisent guère les installations sportives créées et entretenues par les pouvoirs publics (par exemple: piscines, stades, salles de gymnastique, etc.). Par conséquent, il est bien normal de prêter à ces moniteurs le matériel de bivouac nécessaire, comme il est normal de permettre aux moniteurs des autres branches sportives l'utilisation de ces coûteuses installations.

Nous sommes tous concernés par la situation

Que nous soyons administrateurs ou usagers du matériel, nous sommes tous concernés par la situation. Certes, on peut comprendre que des chefs de camp, déçus dans leur attente, adressent de véhéments reproches aux administrateurs en revendiquant un prétendu droit. A quoi bon? Il ne faut pas croire que les employés de l'arsenal perdent leur temps en palabres devant des casiers pleins de matériel... Toutes les personnes concernées font leur possible pour aider au mieux. Merci à eux!

Que pouvons-nous faire?

- Nous devons mieux prendre soin du matériel mis à notre disposition. Cela doit faire l'objet de l'instruction, dans les cours de formation, au même titre que la construction d'une tente ou la technique de la corde.
- Grâce à l'initiative de la direction J+S de Thurgovie, tous les officiers cantonaux J+S disposent maintenant de quelques diapositives sur les soins à apporter au matériel.
- Nous devons tous considérer le matériel prêté comme «notre matériel», car il est au service de tous.
- Les expéditions et retours de matériel doivent se faire avec ordre (par exemple: signaler le matériel humide...).
- Les experts conseillers devraient être mieux tenus au courant de toutes les irrégularités survenues dans le service du matériel.
- La commission de la branche sportive «Excursions et plein air» a l'intention de constituer un groupe de travail pour étudier les problèmes relatifs au matériel. ■

Premier championnat jurassien de course d'orientation

Jean-Claude Vuille

Nécessitant une bonne condition physique, mais également des qualités de débrouillardise, la course d'orientation trouve de plus en plus d'adeptes dans le Jura. Soucieuse des qualités qu'offre la pratique de cette discipline au contact de la nature, la Commission cantonale, en collaboration avec l'Etat jurassien et l'Office cantonal des sports, au niveau administratif et financier notamment, a mis sur pied, en Ajoie, le premier championnat scolaire cantonal de la spécialité.

Afin de toucher et d'intéresser toutes les écoles du canton, des manches éliminatoires ont eu lieu dans les trois districts. Grâce au dévouement, aux connaissances et à la compréhension des spécialistes que sont Jean-Jacques Zuber à Delémont, Ronald Baume aux Breuleux, Jean-Louis Moirandat et Roland Noirat en Ajoie, ces épreuves qualificatives ont réuni plus de 600 participants dans trois catégories de filles et de garçons de 4e et 5e années et de 8e et 9e années scolaires. Les meilleures équipes, soit une centaine de concurrents, ont ensuite participé à la finale, à Porrentruy, au cours de laquelle d'excellents résultats ont été enregistrés. Comme devait d'ailleurs le relever Jean-Claude Salomon, chef de l'Office des sports, la bonne organisation et le succès populaire de ce premier championnat cantonal vont inciter les responsables à rééditer. Une belle initiative qui est tout à l'honneur du nouveau canton, des écoliers jurassiens et de la course d'orientation, considérée comme branche J + S.



Les vainqueurs du premier championnat cantonal, en compagnie de M. Jean-Claude Salomon, chef de l'Office des sports.

Cours de moniteurs à Obergoms

L'âge compte moins que l'enthousiasme! Cette photo, qui nous a été remise par Hermann Nigg (il en était à 65 ans) montre les participants au cours de moniteurs 1 «ski de fond» organisé par le canton du Valais à Obergoms.



Modification du tableau des cours 1983

Branche sportive	Genre de cours/ cat. de mon.	Organisé par/ cours no	Date	Langue	Lieu du cours	Participants	Droit de participation	Lieu d'inscription	Délai d'inscription
Changements (en italique)									
Athlétisme	CCM 1	NE 571	11. 7.-16. 7.83						11.5.83
Condition physique	CCM 1	GE 9 (avant GE 8)	10.10.-15.10.83						10.8.83
	CCP	GE 25	23. 9.-24. 9.83						23.7.83
Hockey sur glace	CCP	VD 54	3. 9.- 4. 9.83						3.7.83
Cours annulé									
Natation B	CCM 1	GE 9	24.10.-29.10.83		Genève				
Nouveaux cours									
Badminton	1	NE 401	11. 7.-16. 7.83	f	Neuchâtel	20	Romandie	J+S NE	11.5.83
Basketball	1	GE 8	12. 9.-17. 9.83	f	Ovronnaz	-	-	J+S GE	12.7.83
Natation A	3 CF	IAN	8. 8.-13. 8.+	d/f	Zurich	30	Ceux qui réussissent l'examen 1 d'IN	IAN	8.6.83
		105/106/ 107	29. 8.- 3. 9.+ 22. 8.-27. 8.+	f d	Lausanne Kilchberg/ Adliswil Zurich/ Lausanne				
			17.11.83	d/f					